

AGRANDISSEMENT DU GROUPE SCOLAIRE

Lors de la séance du conseil municipal du 31 mai 1956, le maire Maxime Rande, indique la nécessité d'ouvrir une 4^{ème} classe en raison d'effectifs élevés : 33 pour l'école de garçons, 33 pour l'école de filles, 40 en classe enfantine et 46 à venir. Cette ouverture est obtenue le 22 juillet 1956 ; on décide d'installer, dans l'immédiat, la 4^{ème} classe au presbytère. En plus de Mme Bordes et de Mme Saint Lannes, deux enseignants sont affectés à l'école cette année là : M.Lajus à la place de M.Duffour parti à la retraite, et M.Delzer.

Le 17 février 1957, le conseil municipal vote la construction de deux salles de classe, d'un logement, de deux préaux et de sanitaires, et la transformation d'une des anciennes salles de classe en réfectoire. L'ancien préau est démonté puis remonté à l'emplacement d'une ancienne mare, pour devenir l'atelier municipal.

L'achèvement des travaux est signifié dans un compte rendu en date du 20 décembre 1961 et l'achat de mobilier au 9 juin 1963.



C'est à cette époque que **l'école devient obligatoire jusqu'à 16 ans** révolus et que l'on crée les collèges d'enseignement général (**loi Berthoin de 1959**) puis les collèges d'enseignement secondaire dans lesquels on entre après le CM2 (**réforme Fouchet 1963**). Peu à peu, dans les écoles primaires, le niveau fin d'études primaires disparaît et la classe « des grands » ne comprend plus que les niveaux CM1, CM2.

Cette prolongation de la scolarité crée des besoins en enseignants ; pour y pallier, on permet, sous certaines conditions, à un certain nombre d'instituteur.ice.s de devenir maître de collège et on recrute des enseignants stagiaires pour le primaire, au niveau du bac ; ceux-ci se forment « sur le tas » et sont titularisés un peu plus tard sur inspection.

C'est ainsi qu'en 1958 M.Lajus est passé maître au collège de Cazaubon; il a été remplacé par Claude Périssé de 1958 à 1959.

En 1959-1960 : Les quatre enseignants sont : Mme Bordes, Mme Saint Lannes et M. et Mme Barnetche. Ces derniers habiteront le nouveau logement. Madame Bordes prend sa retraite en 1960 et sera remplacée Mme Faget.

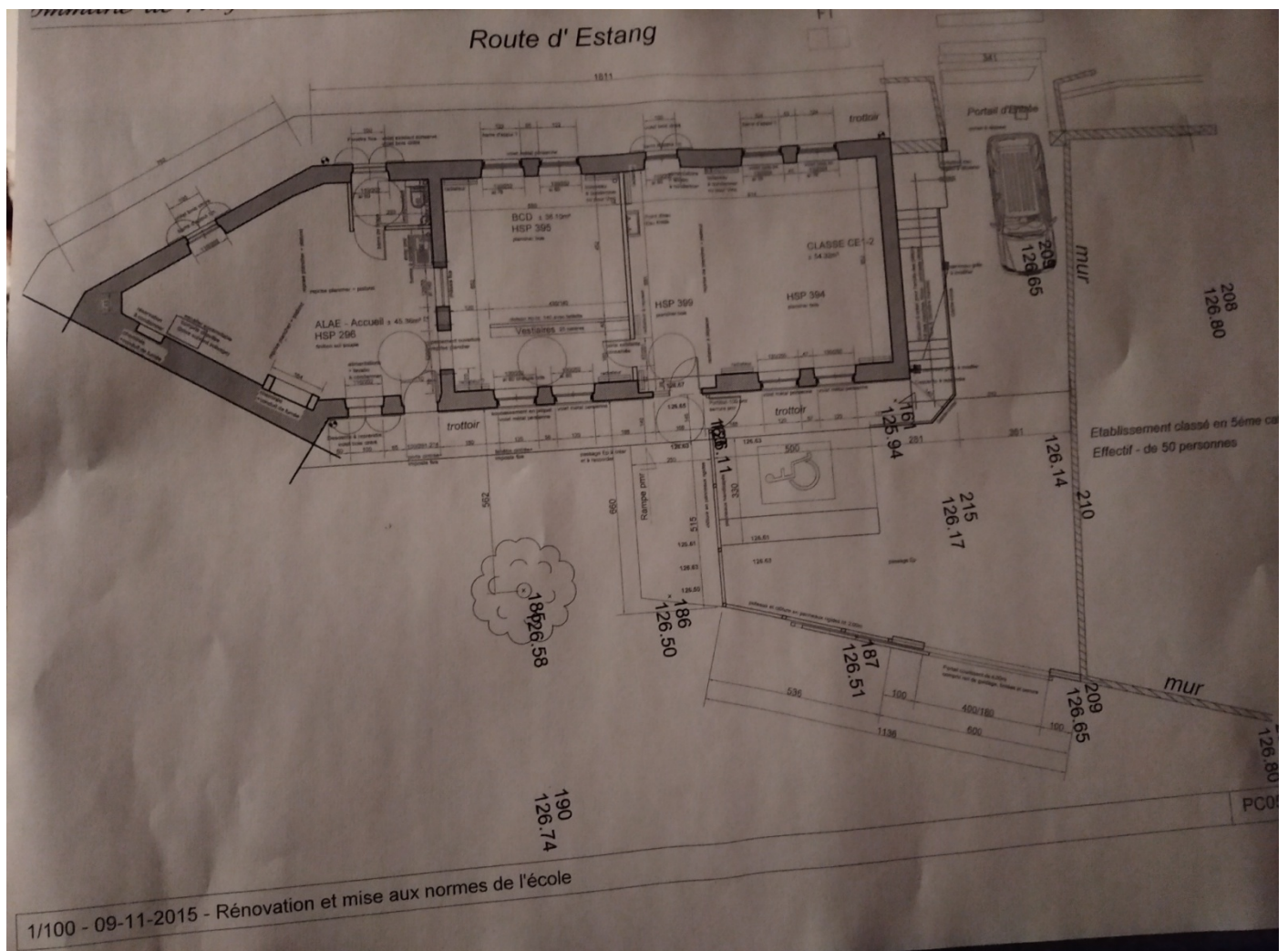
1968 : retour à 3 classes suite à la baisse des effectifs

Restent comme enseignants Mme Saint Lannes, M et Mme Barnetche.

En 1975, dans le cadre du plan de relance, l'État encourage l'ouverture de classes maternelles en milieu rural sous les conditions suivantes : existence d'une salle d'exercices et d'une salle de repos, équipement adapté à l'âge, emploi par la commune d'une femme de service. Fin des années 70, la directrice de l'école, Mme Saint Lannes, et la municipalité se « battent » et obtiendront **la création de la classe maternelle**. La salle de repos sera créée dans le logement construit en

Comme partout dans le département les effectifs continuent de diminuer : en 1988, l'école a 44 enfants dont 21 en maternelle, la commune de Lias d'armagnac en a 12, celle d'Ayzieu 12.

2016-2017 : Rénovation et restructuration des locaux, mise aux normes, accessibilité handicapés, ravalement.



NOTES :

1-La congrégation des sœurs de la Providence a été créée en 1762 par un prêtre lorrain pour instruire les fillettes pauvres dans les hameaux délaissés. Certaines d'entre-elles s'installent à Lectoure en 1848.

2 –Le livre de lecture et celui d'arithmétique ont appartenu à Jean Tournerie, grand-père de Jean-Claude Tournerie.

3-Figurent sur cette photo Marthe Brunan (épouse Rande Maxime) et Marcel Dussans tous deux nés en 1907.

4-Le ministère de l'instruction publique devient ministère de l'éducation nationale en 1932.

5-Ce cahier d'école de 1938 appartient à Rachel Ducom (épouse Dorbessan) née en 1932.



Anciennes écoles : AR 112 et AR 113

Groupe scolaire : AR 35 : O construction initiale, □ agrandissement de 1960

Ancien presbytère : AR 147-148 Nouveau presbytère (ancien couvent jusqu'en 1881) : AR 33

LISTE DES MAÎTRES ET MAÎTRESSES

Jusqu'en 1968

tirée des annuaires administratifs du Gers

Années	nombre d'habitants	instituteur communal	Institutrice Communale
1835	1003	Londre	
1835-1844		Londre	
1845-1848	1054	Aspe	
1850-1851		Araigneux	
1855-1856		Pagnon	
1857		Miramont	
1858-1862	1084	Miramont	Julie Cazenave
1863-1871		Miramont	
1873		Duvivé	
1874	1057	Duvivé	Lalanne
1875-1877		Duvivé	Rivière
1878		Mme Rives	Rivière

1879-1880		Duvivé	Rives
1881		Duvivé	Roumeguère
1882-1892		Duvivé	Lagouanère
1893	957	Duvivé	Mme Audouy Mme Vignes
1894-1897		Duvivé	Audouy
1898		Duvivé	Germain
1899		Duvivé	Dupouy
1900-1905	904	Duvivé	Laffargue
1906		Ricaud	Laffargue
1907-1917	798	Ricaud	Laffargue Dussans adj
1918		Ricaud	Magné Dussans adj
1919-1920		Ricaud	Dussans Labarbe adj
1921	665	Ricaud	Dussans Lagnoux adj
1922-1923		Duffour	Dussans Lagnoux adj
1924-1925		Duffour	Dussans Duffour adj

1926-1928	628	Duffour	Duffour d Lafourcade adj
1929-1953		Duffour	Duffour Bordes adj
1954-1956	621	Duffour	St Lannes Bordes
1956-1958		Lajus Delzer	St Lannes Bordes
1958-1959		Delzer Périssé	St Lannes Bordes
1959-1960	629	Barnechte	Bordes St Lannes Barnechte
1961-1967		Barnechte	St Lannes Barnechte Faget
1968	559	Barnechte	St Lannes Barnechte

Années suivantes (d'après témoignages)

Mme Saint Lannes

M et Mme Beaumont

Mme Fourteau

Mme Nifle

M Lajux

Mme Lapisse-Mauras

Sylvie Nardin

Mme Ponce

M Lopin

M Deman

M et Mme Piquemale

Mme Randé-Bourgeois

Mme Brisset-Damblat

Mme Duluc